

doublé vingt-cinq ans après. Sans entrer dans de plus amples détails, signalons qu'au moment de la cession (1763) la population de la Nouvelle-France était d'environ 70,000 âmes, auxquelles on doit ajouter 10,000 autres Français disséminés dans les provinces maritimes; c'était tout ce qui restait après l'expulsion des Acadiens. A ce moment, la population anglaise de la Nouvelle-Ecosse était d'environ 9,000 habitants.

Après la cession, la statistique n'a d'autres bases, pendant plus d'un demi-siècle, que les rapports plus ou moins espacés des gouverneurs des colonies, quoiqu'il ait été procédé, à intervalles irréguliers, au dénombrement des différentes possessions anglaises. Dans les provinces maritimes et dans Ontario, les colons britanniques ne s'installèrent en nombre appréciable qu'à partir du mouvement des Loyalistes qui suivit la révolution américaine; lorsque ce mouvement s'éteignit, c'est-à-dire vers l'année de l'Acte Constitutionnel, 1791, la population du Bas Canada était approximativement de 163,000 âmes, tandis que la province du Haut Canada, nouvellement constituée et alors gouvernée par le lieutenant-gouverneur Simcoe, en avait peut-être 15,000; si l'on y ajoute la population des provinces maritimes, le total dépasse sensiblement 200,000. Dix ans plus tard, le Canada entra dans le dix-neuvième siècle avec une population de 250,000 ou 260,000 âmes. Voici les chiffres des différentes colonies aux recensements subséquents: Haut Canada (1824) 150,069, (1840) 432,159; Bas Canada (1822) 427,465, (1844) 697,084; Nouveau-Brunswick (1824) 74,176, (1840) 156,162; Nouvelle-Ecosse (1817) 81,351, (1838) 202,575; Ile du Prince-Edouard (1822) 24,600 (1841) 47,042.

Les méthodes empiriques qui avaient jusqu'alors présidé aux opérations des différents recensements furent abandonnées en 1847, date à laquelle une loi de la législature canadienne créa une "Commission d'enregistrement et de statistique" chargée "de recueillir les statistiques et de prendre les mesures utiles pour leur dissémination ou leur publication"; elle ordonnait aussi un recensement décennal. Le premier recensement effectué sous l'effet de cette loi eut lieu en 1851; d'autre part, comme le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse se livraient la même année à une opération similaire, nous possédons des documents précis sur la croissance de la population canadienne pendant les soixante-dix dernières années. Vers 1850, les progrès étaient très rapides, spécialement dans Ontario, mais dix ans après, les gains acquis, quoique substantiels, étaient moindres. Dans les années qui suivirent la Confédération, un nouvel essor se manifesta, l'augmentation entre 1871 et 1881 (nonobstant plusieurs années maigres vers la fin de cette période) atteignant 635,553 ou 17·23 p.c. Mais ce fait fut sans lendemain. Il ne fut égalé ni dans la première ni dans la seconde décennie qui suivirent, les gains réalisés au cours de l'une et l'autre étant inférieurs à 550,000 âmes ou 12 p.c. A la fin du siècle, la population du Canada était approximativement de 5,250,000 habitants, soit vingt fois celle de 1800.

Expansion au cours du vingtième siècle.—Il était réservé à notre siècle de voir la merveilleuse expansion de la population canadienne. Le fait capital fut évidemment l'ouverture à la colonisation des vastes plaines de l'ouest. Les territoires inorganisés de l'Amérique Britannique du Nord avaient été cédés à la Puissance peu de temps après la Confédération et les terres de l'ouest avaient été mises au contact de la civilisation par le chemin de fer Canadien du Pacifique qui les traversait entre 1880 et 1890. Quoique la population de l'ouest ait doublé à chacune de ces décades, ce ne fut toutefois qu'après 1900 et à la suite d'une campagne d'immigration sur une large échelle que la colonisation et la production de l'ouest devinrent un facteur économique de premier ordre. Simultanément, un